



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

conjoint du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de l'Intérieur

Paris, le 14 avril 2022

Solidarité nationale envers l'Ukraine : second convoi de véhicules et de matériels de secours

Après un premier convoi de 27 véhicules remis aux Ukrainiens le 26 mars, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère de l'Intérieur, s'appuient de nouveau sur la solidarité des services départementaux d'incendie et de secours.

Grâce à la continuité de cette mobilisation exceptionnelle, un second convoi organisé par les ministères de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Intérieur permettra d'acheminer, le 15 avril jusqu'en Roumanie, des véhicules et du matériel d'intervention qui seront offerts au *service ukrainien des situations d'urgence*, mobilisé jour et nuit pour porter secours aux victimes.

100 sapeurs-pompiers, marins-pompiers et sapeurs-sauveteurs achemineront le 15 avril jusqu'à la frontière avec l'Ukraine les véhicules et matériels offerts : 12 véhicules d'incendie et 12 véhicules de secours à personne. Ils achemineront également 4 camions transportant 50 tonnes de matériels notamment du matériel de recherche et de sauvetage (matériel de localisation des victimes, de percement, de découpe, de désincarcération), du matériel de lutte contre les incendies (équipements de protection, échelles à main, tuyaux incendies, matériel de lutte contre les feux d'hydrocarbures). Une partie de ces matériels a été achetée grâce aux contributions des collectivités locales et des entreprises aux fonds de concours dédiés mis en place par le Centre de Crise et de Soutien (CDCS) du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Cette opération est coordonnée par la direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises du ministère de l'Intérieur et le CDCS du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, en lien avec notre ambassade en Ukraine.

Ces opérations réalisées dans le cadre du Mécanisme de protection civile de l'Union européenne (MPCU) témoignent de la solidarité de la France, de ses collectivités locales comme de ses entreprises envers le peuple ukrainien.